

DEPARTEMENT
91 - ESSONNE

CANTON
ARPAJON

COMMUNE
BRUYERES-LE-CHATEL

Bruyères-le-Château, le 13 juin 2023

AFFICHÉ LE
13 JUIN 2023

Objet : Conseil Municipal.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Conseil municipal se réunira en mairie :

**Le lundi 19 juin 2023
A 19h**

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du 3 avril 2023
Informations des conseillers municipaux des décisions

PERSONNEL

01 – Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le CIG de la Grande Couronne
02 – Modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

03 – Barème des astreintes administratives prévues par la loi n°2019-1461 du 27/12/2019 dite « engagement et proximité »

FINANCES

04 – Admission en non-valeur
05 – Garantie des emprunts pour Immobilière 3F
06 – Excédent régie RR9910 multi services
07 – Vote des subventions aux associations
08 – Convention d'objectifs avec l'association « La Lisière » pour l'année 2023
09 – Acquisition de la parcelle C 611 lieudit « Joncs Marins de la Touche » : Espace Naturel Sensible
10 – Acquisition de la parcelle A 71 lieudit « Veau Lezard » : Espace Naturel Sensible
11 – Acquisition de diverses parcelles : Espace naturel Sensible
12 – Convention avec l'association REPERES
13 – Remboursement aux élus, pour les communes de moins de 3500 habitants, des frais de garde et d'assistance

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

14 – Convention de prise en charge financière classe Ulis Pussay
15 – Domiciliation en mairie du siège de l'association « Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) » de l'école élémentaire

GESTION DU PATRIMOINE ET DES BATIMENTS COMMUNAUX

16 – Règlement intérieur du dojo rue du Fer à Cheval
17 – Règlement intérieur du gymnase rue du Fer à Cheval

ENVIRONNEMENT

18 – Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

CULTURE, GESTION DU PARC DU CHATEAU

19 – Bail emphytéotique Association La Lisière – parcelle A721

ADMINISTRATION GENERALE

20 – SMOYS : Adhésion des communes d'Etiolles, des Ulis, de Saint-Pierre-du-Perray, de Viry-Châtillon de Villabé et de Villeneuve-le-Roi

QUESTIONS DIVERSES

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Thierry ROUYER

